



GESTION ARGENT DE POCHE

DATE LIMITE DE L'ENVOI 1 MOIS AVANT LES DEPARTS



Aucun versement d'argent de poche ne sera pris en compte au-delà de cette date
Merci pour votre compréhension

Afin d'éviter tout risque de perte ou de vol d'argent lors des transports, nos animateurs ont pour consigne de n'accepter aucune enveloppe contenant de l'argent de poche.

Pour vous éviter ce refus, nous avons mis en place cette fiche que vous devrez nous retourner remplie pour chaque personne souhaitant nous confier son argent de poche.

A remplir par l'établissement :

NOM :

PRÉNOM :

SÉJOUR :

MONTANT PRÉVU:.....

(Nous vous invitons à ne pas octroyer de sommes importantes, 100.00€ sera le montant maximum de notre gestion).

Chèque N°: - **Banque :** - **Date:**/...../.....

Virement : Date:/...../.....

BANQUE POPULAIRE LOIRE & LYONNAIS

Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé
16807	00400	81706170215	18
<u>IBAN</u> : FR76 1680 7004 0081 7061 7021 518			

CONSIGNES POUR LA GESTION :

La fiche « argent de poche » contenant le détail des dépenses du vacancier vous sera retournée à l'issue du séjour.